



Diocèse
de Poitiers

**Communiqué de Mgr Pascal WINTZER
au sujet de l'abbé Etienne TOLNO**

Je rappelle qu'au terme du contrat *fidei donum* entre son diocèse de KANKAN (GUINÉE) et le diocèse de Poitiers, en septembre 2022, Etienne TOLNO est reparti dans son pays pour y recevoir un ministère. Selon les termes de la convention, ce retour a été pris en charge par le diocèse de Poitiers.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, Etienne TOLNO est sous la responsabilité de l'évêque de KANKAN. Or, il semblerait qu'il se soit soustrait à cette autorité. S'il en est ainsi, ceci relève de sa responsabilité et rien ne doit être fait pour encourager ce qui n'a ni motif ni justification.

Si des personnes versent de l'argent à Etienne TOLNO, ceci est de leur entière responsabilité, et surtout **qu'elles sachent que ceci ne correspond à aucune nécessité** : ce prêtre, comme tout prêtre, est pris en charge par son diocèse, pour son logement, son traitement, les offrandes de messes.

+ Pascal WINTZER
Archevêque de Poitiers

Le 5 juin 2023